



COMMISSION

Démocratie Participative  
&  
Écologie

# Démocratie participative

- Réunion de quartier ou comité de quartier
- Modalité de mise en place et contenu de ces rencontres
- Donner la parole aux habitants, ainsi qu'au milieu associatif, être constructif, fédérer les quartiers, être une passerelle entre les élus et un quartier, être une force de proposition réfléchie, favoriser l'animation conviviale, accueillir les nouveaux habitants, faire la fête tous ensemble
- Ces réunions ne sont pas là pour régler les problèmes de voisinage, les incivilités ou se substituer à l'instance municipale
- C'est un organe de proposition et de proximité avec les élus

# Démocratie participative : phase active

- Créer et fixer une instance pour chaque quartier désigné : 6 membres composés d'élus, d'habitants, similaire à un fonctionnement associatif avec désignation d'un représentant : les élus seraient désignés par le Maire, les habitants, sur la base du volontariat, le représentant sera issu du collège habitants
- 4 quartiers (ouest, est, nord, sud) : diviser la ville en 4 en fonction du nombre d'habitants en tenant compte des spécificités locales
- Mise en place dès septembre des 4 comités en vue des réunions en octobre au sein de chaque quartier. Le Maire réunirait en septembre les acteurs du terrain pour mandater officiellement la démarche (après délibération en conseil municipal ?)
- Une place et une écoute particulière seront données aux jeunes des quartiers, un mineur de 16 ans pourrait être présent au sein de chaque comité

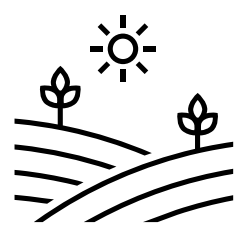
# Démocratie participative : budget participatif

Il est évident que la situation budgétaire a mis à mal cette idée d'ouvrir à tous les citoyens des financements dédiés à des projets ayant une cohérence particulière, choisis et portés par nos concitoyens.

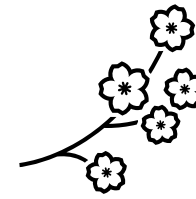
Cette idée, même si elle est peu réalisable en 2021, pourrait être d'actualité plus tard.

## Rêvons un peu !

- Dédier un budget jusqu'à 50 000 € (subventionnable suivant le projet proposé) à deux conditions : qu'il n'entraîne pas de **coût supplémentaire de fonctionnement** et qu'il ne dépasse pas l'enveloppe
- Chaque Dieuzoise et Dieuzois pourraient s'exprimer individuellement ou collectivement pour élaborer un projet, cette démarche sera ouverte à tous même aux plus jeunes dès 9 ans, l'âge d'entrée au Conseil Municipal Junior
- Je vous propose d'approfondir cette démarche au sein d'un groupe de travail pour affiner ce projet, le réfléchir, le conceptualiser et pouvoir le financer



# Écologie

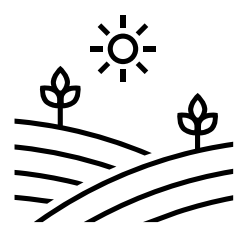


Un groupe de travail a été constitué, il a réfléchi à des actions concrètes à destination des citoyens de Dieuze.

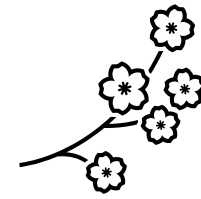
Ce groupe a élaboré un PowerPoint dont je vous soumetts les grandes lignes.

- ▶ Une idée phare : faire voter en conseil municipal une délibération pour mettre au centre des préoccupations de la ville l'urgence climatique
- ▶ Proposition du contenu possible de la délibération (qui pourrait être voté en juillet au plus tard)





# Écologie



- ▶ Il est évident qu'il s'agira de nous mobiliser, de changer nos attitudes, nos réflexes, pour choisir tel ou tel produit ou service ou fournisseur
- ▶ Responsabiliser les plus jeunes, bien qu'ils soient déjà acteurs, mais le faire pédagogiquement et de façon constructive et durable
- ▶ Au travers bien sûr des réunions ou des comités de quartiers, quand ils seront en place



**Merci de votre attention.**

**Faisons un tour de table avant  
de vous souhaiter une belle soirée.**

**Prenez soin de vous.**

